

de l'énergie atomique des États-Unis relativement aux explosions nucléaires pour des fins pacifiques. De par sa nature, ce programme ne serait pas secret. En réalité, on a déjà publié bon nombre de renseignements à ce sujet. D'après ces renseignements, il semble que le projet dont le député parle soit encore à l'étude et que les États-Unis ne se proposent pas pour le moment de faire exploser des engins nucléaires en Alaska.

Tout le monde sait que le gouvernement canadien est opposé aux essais nucléaires; j'ai réaffirmé cette position à plusieurs reprises, à la Chambre, et en dehors. Je suis d'accord avec ce que la question du député laisse entendre, savoir que des explosions nucléaires, surtout en ce moment, pourraient être défavorables au progrès des négociations poursuivies à Genève en vue d'un traité sur les essais nucléaires. Le gouvernement a toujours insisté sur le fait qu'il est très important qu'aucun pays ne fasse d'autres essais nucléaires quels qu'ils soient avant la conclusion d'un traité sur ces essais.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Puis-je poser une question supplémentaire? On sait, bien entendu, que le gouvernement canadien s'oppose à ces essais, mais a-t-il fait savoir au gouvernement américain, à propos de l'intention de ce dernier, annoncée dimanche passé, de procéder à des essais d'explosion souterraines, qu'il s'opposait à cette décision?

L'hon. M. Green: Les autorités américaines savent très bien que nous nous y opposons. Aucune protestation n'a été soumise contre cette dernière déclaration. Je suis sûr que l'honorable représentant d'Essex-Est ne voudrait pas que nous déposions des notes tous les jours ou tous les deux jours au fur et à mesure que ces questions se présentent, vu surtout que Washington et les autres capitales du monde savent très bien quelle est notre attitude en la matière.

L'hon. M. Martin: Le ministre ne pense-t-il pas que dans des questions de ce genre, nous devrions envoyer toutes les notes que les circonstances requièrent?

L'hon. M. Green: Je crois sérieusement, monsieur l'Orateur, que si le député était à ma place, il agirait exactement comme moi.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Étant donné la déclaration que vient de faire le ministre, déclaration que nous avons été heureux d'entendre, peut-il nous dire si l'étude d'une explosion nucléaire éventuelle dans les sables bitumineux d'Athabasca est terminée?

L'hon. M. Green: Les études sont entreprises par des sociétés privées, et j'ignore si elles les poursuivent encore. Le député sait

sans doute que le gouvernement s'est toujours prononcé nettement contre ces explosions.

LES FINANCES

ACCEPTEMENT AU-DESSOUS DU PAIR DES PIÈCES DE MONNAIE AMÉRICAINE—MESURES POUR REMÉDIER À LA PUBLICITÉ DÉFAVORABLE DU POINT DE VUE DU TOURISME

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Garland (Nipissing): Je voudrais poser une question au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Étant donné que la saison du tourisme approche rapidement, le gouvernement envisage-t-il de prendre des mesures pour remédier à la publicité défavorable faite aux États-Unis par suite de la décision des banques à charte d'accepter au-dessous du pair les pièces de monnaie américaine?

L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Le gouvernement s'est déjà entendu avec l'Association canadienne du tourisme et les banques afin d'atténuer les conséquences de cette publicité, pour signaler aux Américains certains faits relatifs aux lois de l'offre de l'argent et pour adopter, cet été, des programmes qui corrigent cette situation.

M. Garland: Je voudrais poser une question supplémentaire. Le gouvernement a-t-il demandé que les banques mettent fin, au moins pendant l'été, à leur politique actuelle de n'accepter qu'au-dessous du pair les pièces de monnaie américaine?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Je n'ai pas très bien saisi la première partie de la question.

M. l'Orateur: A mon avis, la question complémentaire dépasse la compétence administrative du gouvernement. Sauf erreur, les banques à charte agissent de leur propre chef; aucune loi ne confère au gouvernement quelque compétence administrative à cet égard.

LES RELATIONS AU SEIN DU COMMONWEALTH

L'“APARTHEID”—À PROPOS D'UNE NOUVELLE CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): J'aime-rais poser au premier ministre suppléant une question qui se fonde sur une nouvelle parue aujourd'hui dans la *Gazette de Montréal*. Le gouvernement canadien entend-il maintenant proposer une nouvelle et prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth en vue d'éviter qu'une crise éclate au sein de cette communauté au sujet

[L'hon. M. Green.]